

Paris le 10 septembre 2003

**Direction de
l'évaluation et
de la prospective**

**Sous-direction
des études statistiques**

Bureau
des études statistiques
sur la recherche

SDES-2003-

Affaire suivie par
Dominique Francoz

Téléphone
01 55 55 76 57
Fax
01 55 55 70 29

Mél.
Dominique.francoz
@education.gouv.fr

3-5 boulevard Pasteur
75015 Paris

Appel d'offre pour la réalisation d'une étude sur les profils scientifiques et techniques régionaux

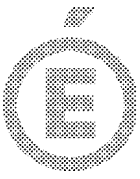
Le bureau des études statistiques sur la recherche améliore, depuis quelques années, le dispositif d'observation statistique régional. Dans ce cadre, il souhaite améliorer la connaissance de la recherche universitaire au niveau local.

Objectifs de l'étude

Cette étude cherchera à analyser les liens entre recherche et enseignement. Elle devra répondre à des questions telles que : la recherche influence-t-elle la qualité de l'enseignement ? La recherche constitue-t-elle, pour les étudiants, un facteur d'attractivité de l'université ? Existe-t-il des disparités géographiques en la matière ? Cette étude pourra être axée sur une ou plusieurs disciplines en particulier.

Communication des résultats

Cette étude fera l'objet de deux rapports : un rapport intermédiaire à mi-contrat et un rapport final. Ces rapports comporteront une présentation détaillée de la méthodologie mise en œuvre. La remise du rapport intermédiaire sera l'occasion d'une réunion de travail avec le bureau. La base de données qui sera constituée sera livrée, avec le rapport final, dans sa version la plus évoluée au bureau des études statistiques sur la recherche qui pourra l'utiliser et la valoriser à sa convenance. Cette étude fera l'objet d'une présentation publique organisée par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. L'étude devra également déboucher sur la proposition d'un article des auteurs dans notre revue à comité de lecture « Education et Formation » et sur une large diffusion des résultats grâce à la rédaction d'une « Note recherche » du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.



Propriété des résultats

Les résultats présentés dans les rapports seront la propriété exclusive du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et des responsables de l'étude. Les publications en dehors de celles du ministère devront faire l'objet d'un accord préalable du ministère.

Réponse à l'appel d'offre

Les réponses à cet appel d'offre prendront la forme d'une proposition présentant les orientations envisagées pour l'étude ainsi que le montant du financement souhaité. Cette proposition fournira également les grands contours de la méthodologie qui sera mise en œuvre. Elle sera complétée par la liste des personnels qui y seront associés. Pour chacun d'eux, il sera précisé les titres universitaires et la production scientifique. Cette dernière sera présentée en respectant les rubriques suivantes : articles dans des revues à comité de lecture, ouvrages ou parties d'ouvrages, articles dans des publications professionnelles ou grands publics, rapports d'étude.

Les dossiers des équipes candidates doivent être remis avant le **8 octobre 2003**.

Calendrier de l'étude

La durée globale de cette étude est de 12 mois à compter de la notification du contrat. Le rapport intermédiaire sera remis avant le sixième mois et le rapport final 12 mois maximum après la notification.

Modalités de paiement

Un premier versement correspondant à 40% du coût total de l'étude sera versé après remise du rapport intermédiaire.

Le versement du solde sera effectué après remise du rapport final.

Les factures sont adressées au ministère de l'éducation nationale en un original et deux copies au :

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective
Bureau des affaires générales et financières
pièce A211,
75732 Paris Cedex 15